

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
17 janvier 2006
Français
Original: anglais

**Communiqué officiel publié à l'issue de la 5355^e séance
(privée) du Conseil de sécurité**

**Tenue à huis clos dans la salle du Conseil de sécurité, au Siège,
à New York, le mercredi 25 janvier 2006, à 10 heures**

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué suivant a été publié par les soins du Secrétaire général, en lieu et place d'un procès-verbal :

« Le 25 janvier 2006, le Conseil de sécurité, en application des sections A et B de l'annexe II de sa résolution 1353 (2001), a tenu à huis clos sa 5355^e séance avec les pays qui fournissent des contingents à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban.

Le Conseil de sécurité et les pays fournisseurs de contingents ont entendu un exposé présenté en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil par M^{me} Lisa Buttenheim, Directrice de la Division de l'Asie et du Moyen-Orient du Département des opérations de maintien de la paix. »

